VOLUME VI. NUMERO 44





# LE COURRIER DE L'OUEST



JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, ALTA. JEUDI, 10 AOUT, 1911. FONDE EN 1905.

## LE DR. BELAND EST NOMME MINISTRE DES POSTES

### L'Hon. R. Lemieux succède à l'hon. Brodeur au ministère de la Marine

Ottawa, 7.— On annonce de source officielle divers changements dans le cabinet fédéral. Le Dr Béland, député du comté de Beauce au parlement fédéral, vient d'être nommé ministre des Postes en remplacement de l'hon. R. Lemieux qui devient ministre de la Marine et des Pêcheries. L'hon. Brodeur, à qui succède l'hon. Lemieux, a été appelé au banc de la Cour Suprême.

La nouvelle de la nomination du Dr Béland comme ministre des Postes a été accueillie avec une grande satisfaction dans les cercles canadiens-français de province de Québec. Voici quelques détails biographiques sur le successeur de l'hon. R. Lemieux:

Le Dr. Béland est né à Louiseville, Maskinongé, le 11 octobre 1869. Il est fils de cultivateur, mais nous pourrions dire, en usant



L'HON. R. LEMIEUX.

Ministre de la marine et des Pêcheries

d'une vieille expression française, qu'il appartient à une famille de "gens de robe": trois de ses frères, le chanoine F. Béland, et les abbés Ernest et Arthur Béland sont dans les ordres, et toutes ses soeurs ont pris le voile, à l'exception de Mme A. Nadeau.

Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Trois-Rivières, et ses études médicales à l'Université Laval, à Québec, puis à Montréal, le Dr Béland a été reçu médecin en 1893. Puis il partit pour les Etats-Unis, où il alla pratiquer la médecine à Hinsdale, N. H. Un séjour aux Etats-Unis comme début dans l'exercice de la profession médicale est pour plusieurs un fâcheux contretemps. Il en profita, au contraire, avec infiniment d'à propos, pour acquérir cette connaissance de la langue anglaise qui lui a valu de nombreux succès à la Législature de Québec, et surtout à la Chambre des Communes. En 1895, il revenait des Etats-Unis pour pratiquer la médecine à Saint-Joseph de Beauce, en société avec son ancien confrère d'Université, le Dr A. Nadeau, qui devint plus tard son beau-frère. Depuis 1905, il pratique en société avec le docteur R. Auger.

Le Dr Béland est essentiellement un orateur populaire. Une voix de baryton éminement sympathique, de la lucidité dans l'exposition des sujets, une habileté consommée dans la facture du discours, de la vivacité dans l'attaque, mais, à propos; de la modération dans les termes pour l'opinion adverse, un grand fonds de loyauté et de probité reconnu de tous, une grande dignité de vie, tout contribue à en faire le "Vir bonus dicendi peritus" des anciens. Joignez à cela tous les artifices de la stratégie oratoire, un geste d'une sobre élégance, une riposte heureuse, devenue légendaire, et vous aurez une idée de l'homme qui, à trente ans, avait la réputation d'être un des tribuns populaires les plus prisés de la Province.

Le Dr Béland n'est pas de ces trop précoces "profiteurs" dont l'ardeur intempestive brûle les étapes pour arriver plus vite au but, et qui ne peuvent ensuite se maintenir à la hauteur de leur position, mais de ceux qui attendent patiemment l'appel du vote populaire. De même qu'il a fait, à la Beauce, ses premiers pas dans l'arène politique à la suite des sollicitations d'une convention électorale unanime, ainsi, il n'a jamais eu recours à ces menées louches qui frisent le chantage pour forcer la main à ses chefs et obtenir un avancement prématuré.

En dehors de la Beauce, le Dr Béland est connu comme un orateur populaire des plus puissants, un organisateur électoral actif et heureux, mais ce n'est pas la plus grande des qualités qui le distinguent. Ce qui n'est connu que d'un petit nombre, c'est sa popularité vraiment phénoménale. Il semblerait qu'une fée bienfaisante l'ait, dès le berceau, nanti de ce précieux don. Car la grande popularité est un don gratuit de la nature que la volonté la plus persévérante ne saurait procurer. De brillants orateurs, d'habiles administrateurs en ont toujours été privés. Parmi les plus grands noms de notre politique, ceux qui ont atteint le suprême degré de la popularité n'ont pas besoin d'être comptés "sur les doigts de la main": plusieurs doigts seraient de trop. Dans la Beauce, et dans les cercles assez restreints où le Dr Béland est justement apprécié, il n'a pas d'ennemis: son accueil bienveillant pour tous, ses manières distinguées, mais sans aucune prétention, sa bonne camaraderie, sans pose et sans morgue dédaigneuse, forcent l'admiration de ceux qui sont ses adversaires par les nécessités de la politique.

En deux circonstances importantes, Sir Wilfrid Laurier a confié au nouveau ministre des postes des missions qui marquaient bien la confiance que le chef du parti libéral lui accordait et la valeur qu'il savait donner à ses talents et aux services rendus à la politique du gouvernement. En 1910, M. Béland se rendait à la Maison Blanche, en compagnie des honorables Fisher et Sifton, défendre la cause de la protection de nos ressources naturelles, au congrès de Washington. Les bienfaits de cette conférence se font déjà sentir. En juin dernier, le gouvernement fédéral le nommait pour représenter notre pays, avec 12 de ses collègues, au couronnement de Georges V.

Maintenant que le Dr Béland est appelé à un poste où il aura à prendre une part plus grande dans l'administration de la chose publique, et que son champ d'action va se trouver considérablement agrandi, il n'y a pas de doute que les qualités éminentes qui le distinguent lui permettront d'exercer une action bienfaisante qui se fera sentir dans tout le pays.

### AVIS AUX CULTIVATEURS.

**Nous prions les cultivateurs ayant besoin de main-d'oeuvre pour les travaux de la moisson de bien vouloir faire parvenir leurs demandes aux bureaux du "Courrier de l'Ouest."**

M. et Mme Loiseau, de Morinville, sont de passage en ville. Mme Loiseau est de retour de Calgary, où elle était allée passer quelques jours chez ses parents.

## DEPECHES TELEGRAPHIQUES

### La presse allemande et Guillaume

Paris, 9.—La presse allemande montre une vive mauvaise humeur au sujet de la tournure que prennent les négociations entre l'Allemagne et la France au sujet du Maroc. Le "Pau-German Post" notamment dit que l'empereur Guillaume est le plus ardent partisan de l'Entente anglo-française. L'article se termine en traitant l'empereur allemand de "Guillaume le timide" et de "valeureux poltron".

### Une évaluation de la récolte.

Winnipeg, 9.—Voici une évaluation de la récolte de cette année dans l'Ouest, faite d'après plusieurs centaines de rapports communiqués par des correspondants disséminés dans les trois provinces des prairies:

| | |
|---|---|
| Blé | 183,312,337 |
| Avoine | 169,794,800 |
| Orge | 27,638,784 |
| Lin | 8,201,700 |
| Total | 388,947,621 minots. |

### La grève en Angleterre.

Londres, 9.—La grève des débardeurs affecte la plus grande partie des ports anglais. Actuellement on compte 125,000 grévistes. En raison des troubles qui se produisent ici, une grande partie des magasins sont fermés; le prix des vivres a augmenté de 100 pour cent depuis le début de la grève.

### 93 PERSONNES SE NOIENT.

Gibraltor, 9.—Le vapeur français Emir a coulé aujourd'hui près de Tarifa, dans le détroit de Gibraltar; 93 personnes ont été noyées.

Le navire appartenait à la compagnie de navigation mixte de Marseille. Tous les passagers étaient français.

### LA MOISSON DANS L'OUEST.

Winnipeg, 9.—La moisson a commencé dans différentes parties de la province; elle est cependant loin d'être générale. Le temps froid et humide de ces dernières semaines a retardé beaucoup la maturité du grain et l'on ne croit pas que les moissons seront générales avant une quinzaine de jours. Les conditions sont à peu près identiques dans tout l'Ouest.

### NORTH BATTLEFORD DETIENT LE RECORD.

North Battleford, Sask., 9.—La moyenne de rendement du blé dans le district sera de 35 minots à l'acre. Certains champs donneront 40 minots. La pluie n'a causé aucun dégat. Si la température actuelle continue les moissons seront générales le 20 août. L'avoine donnera en de nombreux endroits de 80 à 100 minots à l'acre.

Le blé a actuellement six pieds de haut.

### L'USINE A GAZ.

Les contribuables d'Edmonton seront appelés à ratifier lundi prochain le contrat signé entre la Compagnie International Heating and Lighting pour l'établissement d'une usine à gaz à Edmonton.

La série d'articles que nous avons publiés au sujet de l'établissement de cette usine à gaz a suffisamment démontré à nos lecteurs l'importance d'un vote favorable lundi prochain, pour qu'il soit superflu d'insister sur la question.

De l'acceptation de ce contrat dépend certainement une grande partie de la prospérité future de notre ville.

M. Lennox Tice nous prie d'annoncer qu'il vient d'ouvrir une pharmacie à Rivière-qui-Barre.



SIR WILFRID LAURIER.

d'après une photographie prise à Ottawa il y a quelques jours.

## UNE LETTRE D'AVIATEURS

### Deux jeunes aviateurs français nous font part d'un intéressant projet.

Nous recevons de France la lettre suivante:

Amiens, 27 juillet, 1911.

Monsieur le rédacteur en chef,
du "Courrier de l'Ouest",
Edmonton.

Monsieur,

Sur le conseil de l'un de nos amis communs, un aviateur français, M. F. Barra, nous vous prions, si vous n'y voyez pas d'inconvénient de bien vouloir insérer la lettre suivante:

Aviateurs nous-mêmes, nous projetons actuellement de faire une tournée au Canada pour effectuer des envolées dans les principales villes, malheureusement nous ne disposons pas actuellement de la somme nécessaire au transport de nos appareils.

Nous venons donc vous demander si, par la voix de votre journal, vous ne pourriez pas intéresser à notre projet quelques sportsmen canadiens, disposés à nous aider pécuniairement. Naturellement nous leur accorderions une part de 50 pour cent, sur tous les bénéfices réalisés au cours de notre tournée.

Nous possédons chacun un monoplan Blériot à deux places, dernier modèle, avec moteur Auzain de 60 H.P.

Comme vous en jugerez, ce sont de bons appareils qui peuvent faire du 100 kilomètres à l'heure.

Nous espérons, Monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien publier cette lettre dans votre intéressant journal et que par votre entremise obligeante nous rencontrerons des personnes désirant s'intéresser à notre entreprise.

Dans cette attente, veuillez agréer nos salutations distinguées.

**Duminy et Darioli,**
Aviateurs français.

Nous serons heureux de faire parvenir à ces deux vaillants jeunes gens les lettres qui pourraient leur être adressées en réponse à la communication que nous publions ci-dessus; il suffira pour cela de nous les envoyer aux bureaux du journal.

L'aviateur Barra, dont nos correspondants se recommandent dans leur lettre, a séjourné pendant plusieurs années à Edmonton. A différentes reprises il a entrepris des voyages de prospection dans la région ouest d'Edmonton.

Notre ami Barra est retourné, depuis deux ans, en France, où il s'adonne au sport émotionnant de l'aviation. Son audace et son endurance lui ont rapidement conquis une place enviable dans la vaillante phalange d'aviateurs qui travaillent actuellement à donner à la France l'empire des airs.

Barra a été l'un des concurrents victorieux du récent circuit européen d'aviation.

## Notre exposition

Quelques jours à peine nous séparent de la date d'ouverture de notre exposition d'été. Les moindres détails d'organisation sont dès à présent réglés et tout fait prévoir un immense sucès pour la semaine prochaine.

Les nouvelles constructions du parc de l'exposition sont entièrement terminées, et mardi le comité de direction a ouvert ses bureaux sur le théâtre même des opérations.

Si la température se montre favorable la semaine prochaine on peut certainement compter que des milliers d'étrangers envahiront notre ville.

Près de cent-cinquante chevaux prendront part aux diverses courses; un service spécial le tramways donnera un accès facile au parc.

Rappelons que la date d'ouverture de l'exposition est fixée à mardi prochain, 15 août; l'exposition demeurera ouverte pendant cinq jours.

## Faits divers

Une compagnie vient de se former sous le nom de "Canada Bakery Co." Le capital social est de plusieurs millions de dollars, et le but de la compagnie est d'établir des boulangeries modernes dans toutes les principales villes du Canada. La compagnie compte manufacturer 1,000,000 de pains par semaine.

L'église Presbytérienne, située au coin de la Troisième rue et de l'avenue Jasper, à Edmonton, a été vendue samedi dernier pour $195,000 à un syndicat anglais. Il y a dix ans le lot où est situé cette église était acheté pour $3,000; le coût de l'église était de $20,000; la plus-value nette de la propriété en dix ans a donc été de $17[illegible],000.

## LE MOUVEMENT POLITIQUE A TRAVERS LE CANADA

La question qui sera soumise au peuple canadien le 21 septembre prochain est de savoir si oui ou non il est en faveur de l'entente commerciale avec les Etats-Unis.

C'est là l'issue de la lutte. Les conservateurs, quoiqu'ils essaient, ne peuvent s'y dérober. Ce sont eux-mêmes qui, par leur obstruction ont rendu nécessaire cet appel au peuple sur la réciprocité.

Toute tentative faite pour porter la discussion sur un autre terrain n'est qu'un subterfuge pour esquiver la vraie question.

La convention proposée avec les Etats-Unis, déjà adoptée à Washington, est d'une importance capitale pour l'Ouest canadien.

Le marché naturel du Canada est au sud de la frontière internationale, parmi les 90,000,000 de citoyens américains. La préoccupation constante de nos hommes d'Etat, conservateurs comme libéraux, a toujours été d'ouvrir ce marché à nos produits.

Tous les chefs conservateurs, les Tupper, Thompson, MacDonald, etc., se sont toujours prononcé nettement et en maintes circonstances sur la nécessité pour le Canada d'établir des relations commerciales de concessions réciproques avec les Etats-Unis.

Parce que cette amélioration de notre situation économique sera l'oeuvre d'un ministère libéral, les conservateurs d'aujourd'hui renient l'oeuvre de leurs chefs d'autrefois.

Les électeurs de l'Ouest diront s'ils consentent à sacrifier leurs intérêts aux rancunes d'un parti.

Sir Wilfrid Laurier vient de partir pour effectuer une tournée politique qui ne se terminera que le jour du scrutin. Il jouit d'une excellente santé et se propose de tenir tête aux lutteurs durant toute la campagne. Il n'ira pas plus loin que St-Thomas, Ont., vers l'Ouest et il tiendra des assemblées à travers Ontario, Québec et les provinces maritimes. Son itinéraire sera prêt dans quelques jours, peut-être dans quelques heures. On croit généralement que le premier ministre fera la même tournée qu'en 1904, ou à peu près. Cette tournée durera de quatre à cinq semaines. Il est certain que Sir Wilfrid parlera à Montréal, à Québec, à Saint-Hyacinthe, à Sorel, à Sherbrooke, à Montmagny, à Fraserville, à Sainte-Flavie, en un mot, dans tous les districts de la province de Québec. Il ne sera accompagné durant toute sa tournée d'aucun de ses collègues, si ce n'est dans les districts respectifs de ceux-ci.

Les prochaines élections seront intéressantes, à plus d'un titre. L'une de leurs principales qualités sera de créer probablement un nouveau record de durée pour un gouvernement . Le gouvernement de Sir John MacDonald est resté continuellement en office pendant dix-huit ans, de 1878 à 1896. Celui de Sir Wilfrid Laurier est au pouvoir depuis 15 ans. S'il est réélu pour quatre ans, ce qui ne fait pas de doute, il établira un nouveau record.

Le parti libéral sous la direction de Sir Wilfrid Laurier a acquis l'estime du public et le premier ministre n'a jamais été aussi populaire qu'aujourd'hui. La députation libérale manifeste la confiance la plus absolue que la majorité actuelle du gouvernement sera augmentée aux prochaines élections.

Une dépêche de Winnipeg dit que les libéraux sont sûrs de faire un balayage complet dans l'Ouest, et l'on a pas besoin d'autre preuve que la réception qui a été faite à M. Borden.

Le chef tory a adressé la parole à trente-huit assemblées régulières, et à vingt-sept demandées spécialement par les Grain Growers. A aucune d'elles son attitude sur la réciprocité n'a été approuvée et presque partout les résolutions présentées par les Grain Growers' ont soulevé l'enthousiasme. M. Haultain, lui-même, chef conservateur de la Saskatchewan, a refusé d'approuver la politique de M. Borden sur la réciprocité.

L'hon. Walter Scott, premier ministre de la Saskatchewan et l'hon. M. Sifton, premier ministre de l'Alberta, de passage à Montréal, à leur retour des fêtes du Couronnement, se sont montrés des plus optimistes quant au résultat des élections dans l'Ouest, "Ce sera une victoire sans précédent pour le parti libéral, ont-ils déclaré,"

L'hon. Clifford Sifton, ancien ministre de l'Intérieur, qui s'est détaché de son parti sur la question de réciprocité, a eu une entrevue avec M. Borden, et a ensuite déclaré qu'il ne se présentera pas dans Brandon, ni ailleurs.

L'ancien ministre de l'Intérieur se contentera de conduire les forces anti-ministérielles... à la défaite.

Il sera piquant de voir MM. Bourassa et Rogers, du Manitoba, marcher docilement sous la férule de M. Sifton...

Une dépêche de Vancouver annonce que l'honorable Richard McBride, premier ministre de la Colombie Britannique ne sera pas candidat aux élections générales, bien que le chef de l'opposition compte beaucoup sur son lieutenant. Ce dernier fera probablement comme l'honorable M. Rogers du Manitoba, il se déclarerait prêt à accepter un portefeuille dans le cabinet Borden, si semblable rêve pouvait se réaliser, mais la défaite est tellement certaine que les députés provinciaux conservateurs préfèrent demeurer où ils sont. Le zèle dont ils faisaient preuve il y a quelques jours se ralentit rapidement à mesure qu'arrivent les rapports assurant une grande victoire à la cause libérale.

### L'ETAT ACTUEL DES PARTIS

| | L. | C. |
|---|---|---|
| Québec | 53 | 12 |
| Ontario | 36 | 50 |
| Nouvelle-Ecosse | 12 | 6 |
| Nouveau-Brunswick | 11 | 2 |
| Ile du Prince-Edouard | 3 | 1 |
| Manitoba | 2 | 8 |
| Saskatchewan | 9 | 1 |
| Alberta | 4 | 3 |
| Colombie Anglaise | 2 | 5 |
| Yukon | 1 | 0 |
| | 133 | 88 |

### MME SIMONE VIENDRA A EDMONTON.

Une dépêche de MM. Liebler, les directeurs du "Century Theatre", l'une des principales scènes de New-York, nous informe que ces Messieurs viennent de signer un contrat avec Mme Simone (ex-Le-Bargy), la célèbre actrice française, aux termes duquel celle-ci s'engage à accomplir une grande tournée théâtrale aux Etats-Unis et au Canada. Dans leur dépêche, MM Liebler nous informent que notre ville sera comprise dans la tournée de Mme Simone.

Le répertoire de la grande actrice comprendra ses meilleurs succès de la scène française, ainsi qu'une nouvelle pièce de Rostand.

Nous ne doutons pas que la colonie française aura grand plaisir à apprendre la venue prochaine, à Edmonton, de l'actrice que la presse française désigne unaninement comme devant continuer sur la scène française la tradition de la célèbre Sarah.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

12 **LE SECRET DE LA LUZETTE**

J'avais un superbe teint brun qui paraissait ravir mon hôtesse, et je dévorais littéralement les plats, d'ailleurs succulents, dus au talent de Mathurine, la vieille cuisinière—mon ennemie.

Mais oui, cette petite vieille femme, au visage ridé et aux yeux perçants, me détestait. Pourquoi? Je ne pouvais parvenir à le savoir. M'étant aperçue, quelques jours après mon arrivée, de cette hostilité qui se manifestait par un visage revêche, par un bonjour à peine poli marmotté entre ses dents, par un regard noir très méfiant, je questionnai à ce sujet Mme de Ploëllec. Elle me répondit, avec un peu d'embarras, que Mathurine était fort originale, peu facile de caractère, et s'autorisait de ses longues années de service dans la famille pour se montrer souvent parfaitement désagréable.

—N'y faites pas attention, ma chère enfant! ajouta-t-elle. J'emploie moi-même ce moyen, car je ne suis pas non plus à l'abri des coups de boutoir de notre vieille grondeuse. Elle ne craint que Gildas, qu'elle a vu naître, bercé et dorloté, et qu'elle aime passionnément.

Je pris mon parti de cette animosité d'autant plus facilement que je n'avais pas de rapports à avoir avec la cuisinière. Jeanne-Marie, la jeune femme de chambre, Servan, le cocher, Jobic, le vieux Breton, qui remplissait les fonctions de valet de chambre et de jardinier, me témoignaient, au contraire, beaucoup d'empressement. Ce bon Jobic ne manquait jamais de m'apporter ses plus belles fleurs, après m'avoir prévenue qu'il partagerait avec M. Gildas quand celui-ci serait à Ker-Euvez, parce qu'il les aimait beaucoup.

Quant à Mme de Ploëllec, elle était pour moi la bonté et la complaisance mêmes. Timidement, elle essayait de réfréner mon indépendance, invoquait l'autorité de Gildas, qui, dans ses lettres, lui recommandait de ne pas me laisser une liberté exagérée.

J'embrassais son doux visage ridé, en déclarant que je n'exagérais pas du tout; que M. Le Guernez était dans son rôle en faisant le censeur, mais que je démarmerais sa sévérité par la vue de ma mine resplendissante. Puis je m'en allais, en jupe courte et en espadrilles, courir au milieu des rochers, ou bien—mais plus rarement—le long de délicieux petits chemins creux, très ombragés et bordés de haies.

Après le dîner, par exemple, je restais bien sagement près de mon hôtesse, dans le salon ou dans le jardin, selon le temps. Elle m'apprenait à tricoter, ou bien je lui lisais quelques passages des livres que lui envoyait son neveu,—tous choisis selon le goût de cette femme très pieuse et d'intelligence très cultivée. Je racontais mon existence à la Mailleraye, je lui disais les histoires merveilleuses bâties par mon imagination. Elle, à son tour, parlait de sa jeunesse qui s'était passée ici, jusqu'au jour où elle avait été unie à un jeune gentilhomme dont le manoir s'élevait à une petite distance du village de Boséneuc. Mais, un an plus tard, la fièvre typhoïde emportait Yves de Ploëllec et sa jeune femme restait veuve à vingt-cinq ans. Elle était alors revenue à Ker-Euvez, près de son frère qui y vivait avec sa femme et son fils Goulven. Celui-ci avait été le père de Gildas.

Je remarquai que Mme de Ploëllec parlait fort peu de Mme Le Guernez, et de sa nièce Laure. En revanche, elle s'étendait longuement sur les qualités morales, le sérieux et l'intelligence de Gildas. Pour elle, on le voyait, il était l'être supérieur et profondément aimé.

—Mme Le Guernez et sa fille ne viennent-elles jamais ici? demandai-je un jour.

—Si, quelquefois; mais pour huit jours, quinze jours au grand maximum. Elles sont excessivement mondaines et s'ennuient à mourir dans ce Ker-Euvez si cher à Gildas et à moi. Lui y passait toutes ses vacances autrefois, et il ne s'en arrachait qu'avec un déchirement de coeur au moment de la rentrée.

Je le comprenais, car déjà, moi qui n'était qu'une étrangère, je l'aimais tant, ce Ker-Euvez! C'était une délicieuse vieille maison toute couverte de lierre et d'aristoloches. Une tourelle—qui renfermait le cabinet de travail de Gildas,—s'accotait à l'un de ses angles. Du côté de la mer, de grandes baies vitrées remplaçaient les fenêtres. L'intérieur du logis était garni de beaux vieux meubles, de tapisseries anciennes, de quelques portraits et tableaux de maîtres, d'objets d'art choisis avec goût. On se sentait vraiment dans un nid familial, où tout parlait des ancêtres à leurs descendants d'aujourd'hui.

—Gildas seul sait comprendre cette voix, me dit en soupirant Mme de Ploëllec lorsque je lui fis part, un jour, de cette impression. Laure vient de m'écrire que sa mère et elles ne pourront venir, cette année.

La nouvelle me remplit d'un secret contentement. C'était déjà bien assez, vraiment, de la perspective d'un court séjour de mon tuteur! O ma chère liberté, qu'allait-il advenir de toi! Mais enfin, lui, au moins, m'était sympathique, car, en dépit de mes préventions passées, je devais reconnaître qu'il était sérieux et bon, et que tous l'aimaient ici, depuis les domestiques jusqu'au vieux recteur de Boséneuc, qui parlait avec un orgueil attendri de "notre Gildas, notre cher académicien."

Une dépêche nous annonça son arrivée un jour du milieu de septembre. Aussitôt, ce fut un branle-bas dans la maison. Mme de Ploëllec elle alla s'assurer plusieurs fois que rien ne manquait dans la chambre de son neveu; Jobic se mit à ratisser les allées du jardin et à faire la chasse au moindre brin d'herbe; Mathurine se plongea dans la confection d'un pâté de poisson,—succulent parait-il,—dont elle n'avait pas daigné me faire goûter encore, et qu'aimait beaucoup M. Gildas; Servan s'activa au nettoyage du landau et de la légère voiture dont se servait de préférence M. Le Guernez...

Quant à moi, je m'empressai de profiter de cette dernière journée pour faire une longue randonnée à travers les rochers, et je rentrai à six heures du soir, un peu échevelée, mon chapeau de travers, et mon panier plein de crevettes superbes, juste au moment où Gildas arrivait, dans la voiture qu'il conduisait lui-même, avec Ajax assis près de lui.

Je rougis un peu, car j'aurais préféré ne pas donner, dès le premier jour, prise aux remontrances. Mais je m'avançai résolument, tandis que mon tuteur embrassait longuement Mme de Ploëllec venue au-devant de lui.

—Que je suis donc contente de te revoir, mon chéri! disait-elle de sa douce voix que le bonheur faisait trembler un peu.

—Et moi, tante Armelle! C'est vous qui m'attirez à Ker-Euvez, malgré tout!

Elle l'étreignit encore, longuement, et je crus voir une tendre compassion dans le regard qu'elle attachait sur lui.

Il se détourna alors et m'aperçut.

—Bonjour, Gaïta... Vous n'êtes pas trop enchantée, j'en suis sûr, de voir arriver ce sévère tuteur?

Il sourit à demi, et je ne pus me retenir de l'imiter tandis que je mettais ma main dans la sienne.

—Je serais très contente, si je ne craignais que vous m'enfermiez ici, ou que vous m'obligiez à être toujours accompagnée, ce que je déteste! déclarai-je sans ambages.

—Je ne serai pas si féroce, rassurez-vous... Pour le moment, laissez-moi seulement vous exprimer ma satisfaction de la mine que je vous vois. Vraiment, vous étiez pâlie et maigre en quittant la Mailleraye!

—Ma pauvre Mailleraye! Quand la reverrai-je, maintenant!

—On ne peut savoir!... Mais il paraît que vous aimez beaucoup Ker-Euvez, m'a écrit ma tante?

—Oui, oh! oui! J'aime tout, ici: la maison et ses habitants, la mer, les rochers, le village, M. le recteur, les petits enfants des pêcheurs! Je vivrais volontiers toute l'année à Ker-Euvez!

Une brève lueur passa dans le regard de Gildas.

—Je suis heureux que mon pays vous plaise, Gaïta. Pour moi, il est le plus beau, le meilleur... Ajax, bas les pattes!

L'épagneul bondissait autour de Mme de Ploëllec, et venait de se dresser pour poser ses pattes sur l'épaule de la vieille dame.

—Ah! c'est lui qui a si bien corrigé mon pauvre Tap! dis-je avec un petit retour de rancune.

Gildas se mit à rire.

—Il défendait son maître, petite cousine... Allons, ne rougissez pas ainsi, et faites la paix avec mon brave Ajax.

Il appela le chien, et je passai ma main sur la belle tête. C'en fut assez pour qu'Ajax voulut me donner une accolade, que j'acceptai de bon coeur.

—Bien, vous voilà amis! dit M. Le Guernez. J'espère qu'aucun nuage ne s'élèvera entre vous... pas plus qu'entre le tuteur et sa pupille, n'est-ce pas?

—Non, si vous n'êtes pas trop exigeant, mon cousin.

—Et si vous êtes docile, ma cousine.

Nous nous mîmes à rire tous deux, et Mme de Ploëllec nous fit écho. Mais, en levant machinalement les yeux, je vis, dans la pénombre du vestibule, luire les prunelles perçantes de Mathurine, et j'y lus une animosité telle, que je sentis mon coeur se serrer un peu.

Tandis que M. Le Guernez embrassait sur les deux joues la vieille servante et serrait cordialement la main caleuse de Jobic, en leur parlant à tous deux avec une amicale bonté, je songeai:

"Pourquoi donc cette femme me déteste-t-elle?... Pourquoi?"

(A suivre).

# Conversation franco-anglaise

C'est en ma qualité de membre adhérent de la Société du Parler Français au Canada que je viens offrir aujourd'hui, le présent article à nos lecteurs. J'avoue, tout de suite, qu'il est écrit sous la poussée d'une certaine irritation que tous les amis de notre belle langue française excuseront, j'en suis sûr, lorsqu'ils auront constaté, après lecture, à quelle épreuve a été soumise mon admiration pour le bon parler français, au cours de la conversation que je vais rapporter.

J'arrivais à une fabrique combinée de beurre et de fromage, dans l'une de nos belles paroisses de l'Ouest de la province de Québec. J'avais loué, au village, pour me conduire à la fabrique, un automédon de pure origine normande, ne sachant pas, me dit-il, un mot d'anglais (!) Afin de m'engager à le prendre à mon service il avait commencé par m'annoncer qu'il avait une bonne voiture, avec un top (1) et un tablier en rubber (2) en cas qu'il mouille, et qu'on ne moisirait pas dans le chemin, parce que son cheval était un bon traveleuse (3), ben feedé (4), que tout de même, ça prendrait un peu de temps pour faire les quatre milles à parcourir pour gagner la fabrique, vu qu'il y avait une côte ben tough (6), à monter et presqu'aussi rough (7), à descendre. Et, nous partîmes sur ce ton là.

Il est de fait que la côte en question était joliment rude à monter et à descendre, et nous arrivâmes un peu en retard, ce dont je voulus m'excuser auprès du fabricant. "Oh, n'en parlez pas, M. C...... car je suis moi-même pas mal en retard ce matin et, c'est pour cela que vous me prenez en over alls (8). Je ne fais que de finir mon beurre et je me dépêche d'ôter le plus gros autour de la baratte avec la mop (9), avant de recevoir les cans (10), qui vont bientôt commencer à arriver."

En attendant les cans, je me mis à inspecter, d'un coup d'oeil sommaire, escorté du fabricant qui était en même temps le propriétaire, le matériel de la fabrique. Mon homme commença par me faire remarquer qu'il avait acquis, au printemps ,un vat (11), neuf de la contenance de 6,000 lbs., vu qu'il devait commencer à faire du fromage au 5 de juin. Cette année, il avait décidé de travailler au sink (12), dont il s'était acheté un beau modèle garni de son rack (13), sur lequel il attira mon attention. Une chose qu'il regrettait c'était d'avoir été forcé, l'année d'avant, de se gréer d'un séparateur et de s'organiser en fabrique combinée pour faire du beurre le printemps et l'automne. Il en avait acheté un à turbine afin de se dispenser de strap (14), et pensait avoir bien fait. Il lui restait encore à décider s'il allait tester (15), ou non le lait pour payer par le gras, ses patrons étant divisés sur ce point. Il n'était dans sa fabrique que depuis l'an dernier, ayant travaillé, jusque là, à gages dans Ontario. (Son langage l'indiquant bien). Il avait fait un bon bargain (16), en achetant son établissement, bien qu'il eut été obligé d'avoir, tout de suite, ce printemps, un nouveau boiler (17). Lorsqu'il se mettrait au fromage, il avait l'intention de chauffer le petit lait pour les patrons et voulait, pour que ça coûte moins cher, utiliser la steam (18), qui s'échappe par l'exhaust (19), au moyen d'une hose (20). Il avait à me montrer un nouveau wrench (21), très puissant pour travailler les pipes (22), une belle screw-plate (23), très complète. Ce qui l'avait retardé dans son travail du matin, c'était le fait que son boy (24), s'était maladroitement ébouillanté une main en se versant dessus un dipper (25), d'eau chaude.

Il était bien fatigué, au temps de ma visite. Il n'avait pas loafé (26), depuis le printemps. Il avait eu énormément à faire pour mettre en trim (27), au dedans et au dehors, sa nouvelle propriété. J'avais dû voir, en arrivant, qu'il était en voie de remplacer une vieille clôture en cèdre par une belle clôture en wire (28), pour entourer son terrain, et de poser une double-gate (29), pour y donner accès. Puis, il lui restait à placer des screens (30), en mosquitonet (31), à ses fenêtres. En passant, il me fit remarquer que le drum (32), de son heater (33), était faussé et tournait mal et comme nous passions à l'extrémité intérieure de la fabrique, il me fit voir qu'on était à mettre un nouveau lambris en dedans de la curing-room (34), dans laquelle on allait mettre du fromage.

Je me sentais devenir le coeur malade à l'audition de ce monologue anglo-français que j'ai eu tort d'appeler "conversation" dans le titre de cet article, car, seuls mon cocher et le fabricant en avaient fait, l'un après l'autre, les frais et je n'avais pu faire autre chose que d'écouter à mon corps défendant ce langage burlesque que j'avais fort à faire à reconstituer en bon français dans ma tête à mesure qu'on me l'y versait dans les oreilles. Heureusement que le temps de commencer ma conférence arrivait et vint mettre fin à mon affliction.

J'aurais bien encore de quoi remplir une autre page de ce baragouin innommable, mais je suppose que mes lecteurs vont avoir maintenant assez de comparer, au moyen des chiffres de référence qui suivent,chaque mot anglais ou pseudo-anglais dont est émaillé le monologue de mes deux discours, avec les mots français qu'ils auraient dû employer et que je donne ici en regard des autres.

| MOTS ANGLAIS | MOTS FRANÇAIS |
|---|---|
| 1 Top | Soufflet, capote |
| 2 Rubber | Caoutchouc |
| 3 Traveler | Voyageur |
| 4 Fe' | Nourrit |
| 5 Speeder | Aller vite |
| 6 Tough | Raide |
| 7 Rough | Rude |
| 8 Overalls | Salopette |
| 9 Mop | Vadroulle |
| 10 Cans | Bidons |
| 11 Vat | Bassin |
| 12 Sink | Egouttoir |
| 13 Rack | Claie |
| 14 Strap | Courroie |
| 15 Tester | Faire l'épreuve |
| 16 Bargain | Marché |
| 17 Boiler | Chaudière |
| 18 Steam | Vapeur |
| 19 Exhaust | Tuyau d'échappement. |
| 20 Hose | Manche, tuyau, boyau |
| 21 Wrench | Clef |
| 22 Pipes | Tuyaux-tubes |
| 23 Screw-plate | Filière |
| 24 Boy | Garçon (engagé) |
| 25 Dipper | Ecope |
| 26 Loafer | Fainéant |
| 27 Trim | Bon ordre |
| 28 Wire | Fil de fer |
| 29 Double-gate | Barrière à 2 battants. |
| 30 Screens | Ecrans |
| 31 Mosquito-net | Moustiquaire |
| 32 Curing room | Chambre de maturation |
| 33 Drum | Tambour |
| 34 Heater | Pasteurisateur |

L'on entend souvent recommandes à nos jeunes Canadiens-français d'apprendre l'anglais qui est, pour nous tous une nécessité au point de vue des affaires. Mais, autant il importe pour nous de savoir les deux langues, française et anglaise, autant, et même plus, il nous importe de conserver très pure notre belle langue française et de toujours l'employer, entre nous, sans jamais l'entremêler d'anglais. Je n'ai pas l'intention d'énumérer ici tous les arguments solides qui démontrent pour nous la nécessité d'en agir ainsi. Cela a été fait déjà assez souvent pour que chacun les connaisse et les comprenne.

Je ne ferai qu'une supposition, en terminant, pour démontrer combien ont tort ceux des nôtres qui ne savent pas conserver leur français qui est leur langue maternel. Si au lieu de moi, le visiteur de la fabrique dont je viens du parler eut été un Français de France ignorant l'anglais, il aurait été forcé de demander à nos gens de parler français. Et, s'il eut été un Anglais ignorant le français, il aurait dû demander qu'on lui parle anglais. Cela suffit à démontrer qu'une langue du genre de celle dont je viens de parler n'est qu'un simple baragouin qui ridiculise au dernier degré celui qui s'en sert. Sachons employer, au besoin, les deux langues, mais parlons-les en hommes qui savent ce qu'ils font en s'en servant et qui, surtout, respectent leur propre langue. C'est le moyen de se fa're respecter soi-même.

J. C. C.



BARNEY MULLIN

qui rencontrera le champion de poids léger du Canada, Billy Lauder, dans un tournoi de Boxe au patinoir Thistle, mercredi prochain, 16 août. Le tournoi aura lieu à 3 heures de l'après-midi.

# NOUVELLES REGIONALES

## ST-PAUL, Alta

Nous avons, depuis quelques jours, une température pluvieuse, ce qui retarde beaucoup la récolte du foin et la rend très difficile. Les céréales ont belle apparence, mais il serait nécessaire que nous ayons des jours chauds pour hâter la maturité.

Nous avons sur place une main-d'oeuvre suffisante pour les travaux de la moisson, car, en l'absence de toute voie ferrée dans la région, nos fermiers s'occupent beaucoup plus d'élevage que de culture et nos champs ne sont pas encore d'une très grande étendue.

—Parmi les derniers venus, ayant pris des homesteads dans la région, signalons MM Charron, Bernard, Legault et LeBlanc; ce dernier, instituteur diplômé pour la province, a été engagé de suite pour l'école du village de St-Vincent. Ces messieurs ont été surpris des progrès accomplis en trois ans, dan la grande et belle paroisse St-Vincent. Le sol dans cette localité est le meilleur que l'on puisse trouver à la ronde; il y a, en effet partout, une moyenne de 18 à 30 pouces de terre noire. St-Vincent deviendra sans centredit l'une des paroisses les plus importantes du nord. Il y a actuellement dans cette paroisse 175 familles catholiques canadiennes-françaises, et il

(Suite à la page 6).

# LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

**ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.**

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.

EDMONTON, ALTA. JEUDI, 10 AOUT, 1911.

## *Au peuple canadien*

**Manifeste de Sir Wilfrid Laurier, Premier-ministre du Dominion.**

Depuis quarante ans, tous les partis politiques au Canada se sont constamment et sans répit efforcés de conclure avec les Etats-Unis un arrangement permettant le libre-échange des produits naturels entre les deux pays.

En 1854, lord Elgin, pour le compte du Canada et des provinces maritimes, alors séparées de nous, négocia avec les Etats-Unis un traité à cet effet, traité qui dura juqu'en 1866 et qui, comme peuvent se le rappeler nombre de personnes encore vivantes, nous fut très avantageux.

Et depuis que ce traité a pris fin, tous les hommes publics de quelque éminence au Canada, quelles que fussent leurs différences d'opinion sur d'autres points, se sont trouvés d'accord pour essayer de faire revivre ce beau temps du libre-échange en produits naturels.

Il ne faut pas d'ailleurs s'en étonner, car, en ce qui concerne les industries agricoles, forestières et minières et les pêcheries, le Canada possède des avantages avec lesquelles aucun autre pays au monde ne peut rivaliser. Or, c'est des débouchés, que trouvent les produits de ces industries, que dépendent les progrès de notre industrie manufacturière et de notre commerce, et la prospérité de toutes les classes de la population canadienne.

Le plus récent effort du parti conservateur en ce sens a été fait par Sir John Macdonald lui-même qui, en 1891, a dissout le parlement afin de demander aux électeurs l'autorisation d'entamer de nouvelles négociations avec les autorités de Washington pour le renouvellement du traité de 1854.

En 1893, le parti libéral faisait, de son intention d'obtenir la réciprocité avec les Etats-Unis, si possible, l'un des principaux articles du programme qui lui a valu le pouvoir en 1896.

Après que le gouvernement actuel eut pris les rênes du pouvoir, il renouvela en vain ses offres aux Etats-Unis, et n'obtenant pas de réponse il déclara que le Canada ne ferait plus d'avance de cette nature.

Or, il y a moins d'un an, le president des Etats-Unis envoyait de Washington à Ottawa, une commission de deux membres, chargés d'ouvrir des négociations pour l'abaissement des tarifs qui jusqu'ici, entravaient la liberté d'échanges de produits entre les deux pays. Ces négociations, en janvier dernier, ont abouti à une convention entre les deux gouvernements en vertu de laquelle les droits de douane de chaque pays pourraient être abaissés ou complètement abolis.

Cette convention rencontra aux Etats-Unis une résistance énergique de la part d'intérêts divers, sous le prétexte qu'elle était tout à l'avantage du Canada et au détriment des Etats-Unis. Mais la convention qu'elle était mutuellement avantageuse aux deux pays finit par prévaloir au Congrès; de sorte que nous nous trouvons maintenant en face d'une offre, de la part des Etats-Unis au Canada, de cette même mesure de réciprocité que depuis quarante ans, tous les hommes d'Etat canadiens de quelque importance s'étaient, avec autant d'énergie que de persévérance, efforcés d'obtenir.

Mais le parti conservateur du jour, prenant une position diamétralement opposée à celle de ses grands chefs d'autrefois, a déclaré qu'il s'opposerait jusqu'à la dernière extrémité à l'adoption d'une mesure qui représente les principes mêmes proclamés par Sir John Macdonald et Sir John Thompson, dans les derniers manifestes que ces deux hommes d'Etat purent adresser au peuple canadien.

Sans se contenter de discuter les mérites de cette proposition, le parti conservateur à la Chambre des Communes a délibérément adopté un système d'obstruction organisée, afin d'empêcher que le parlement donne un vote où vos représentants puissent exprimer leur opinion.

De jour en jour, lorsque le président de la Chambre a essayé de poser la question, il en a été empêché par des motions futiles, par des discours sans fin, par des procédés d'obstruction de toutes sortes, pour chacun desquels on trouvait un prétexte spécieux, mais qui n'étaient, en somme qu'un abus de la liberté de la parole dans l'enceinte du parlement. On y pouvait deviner facilement une maladroite tentative de donner quelque plausibilité à des manoeuvres obstructionnistes, sans justification et indignes de la Chambre.

Pour venir à bout de cette obstruction, après une session qui a déjà duré huit mois, il faudrait risquer non seulement la continuation du peu digne spectacle donné par l'opposition à la Chambre des Communes depuis la reprise des séances, le 18 courant; mais risquer encore de perdre en paroles inutiles des semaines et des mois: avec la perspective, en fin de compte de faire perdre au producteur canadien le privilège de la franchise sur le marché américain pendant la présente saison.

Dans ces conditions, il a paru aux aviseurs de Son Excellence qu'il serait plus conforme à la dignité du parlement, aux traditions des institutions parlementaires britanniques, que les vrais Canadiens ont en si grand honneur, et que la présente opposition foule aux pieds d'un coeur si léger; plus conforme, enfin, aux meilleurs intérêts du pays tout entier, de porter la question devant le peuple lui-même afin que le peuple lui-même soit juge entre le gouvernement et l'opposition; afin qu'il déclare s'il a changé d'avis et s'il est encore, ou non, en faveur de la réciprocité en produits naturels, et s'il veut, ou ne veut pas profiter du marché américain pour la récolte si pleine de promesses qui va bientôt être moissonnée au Canada.

C'est à vous, mes chers compatriotes, à décider. Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'en remet en toute confiance à votre décision.

L'opposition a prétendu que cette convention si elle était mise à exécution, mettrait en péril nos relations avec la Métropole et finirait par amener l'annexion du Canada avec les Etats-Unis.

Il est impossible de discuter sérieusement cet argument, si toutefois on peut l'honorer du nom d'argument. Car s'il avait le moindre sens, il signifierait que le peuple canadien pourrait être détourné de son allégeance par la séduction de la prospérité qui résulterait d'un plus fort courant d'échanges de produits naturels du Canada aux Etats-Unis. De fait, c'est tout le contraire que l'on doit naturellement en attendre; car l'expérience des siècles a démontré à satiété que le commerce est toujours la plus puissante influence en faveur de la paix, de la concorde, du respect mutuel entre les nations.

Ce n'est pas tout. Cette convention, qui ne change rien à notre politique fiscale où nous gardons toujours, au premier rang, la préférence britannique, cette convention, dis-je, en ouvrant à notre commerce des débouchés jusqu'à présent fermés, ne fera qu'augmenter la cordialité des relations qui existent heureusement aujourd'hui, entre notre pays et la Métropole, d'un côté, et la République Américaine de l'autre. Cordiales relations qui, nous l'espérons, s'amplifieront en un traité général d'arbitrage, dont l'effet serait de faire disparaître pour toujours toute possibilité de guerre entre le grand empire dont nous sommes fiers de faire partie, et la grande nation que nous sommes fiers d'avoir pour voisine.

WILFRID LAURIER.

## *Echos et commentaires*

Nous donnons, ci-dessus, le texte intégral de l'appel lancé au peuple canadien par Sir Wilfrid Laurier en vue des élections générales, qui auront lieu, par tout le Dominion, le 21 septembre prochain.

Sir Wilfrid établit dans ce manifeste, de la façon la plus claire et la plus indiscutable, la situation sur laquelle il demande au pays de se prononcer.

Depuis quarante ans et plus, la politique canadienne a gravité sans cesse vers ce but: ouvrir au Canada le marché américain, qui est notre marché naturel le plus avantageux.

Aujourd'hui que les Etats-Unis revenant à de meilleurs sentiments, nous offrent une convention assurant à nos produits naturels le libre accès de leur marché, les conservateurs renient sans pudeur toute la politique de leurs prédécesseurs et se refusent à laisser le pays bénéficier de cette mesure si constamment désirée!

La raison de cette volte-face est par trop évidente.

C'est parce que l'entente commerciale si longtemps recherchée est le fait d'un gouvernement libéral que les conservateurs répudient ainsi tout leur passé.

Là est la vraie, la seule raison: il n'y en a pas d'autres.

C'est une raison qui ne pèsera pas gros dans la balance auprès de l'électorat canadien.

Les libéraux entrent dans la lutte, avec la plus entière confiance dans le verdict du pays, et comme leur chef, Sir Wilfrid Laurier, c'est avec enthousiasme et la ferme volonté de vaincre qu'ils courent aux armes.

Avec Laurier, à la victoire!

* * *

Nous lisons dans les "Cloches de St-Boniface" l'entrefilet suivant au sujet de la création de la succursale de la société du "Parler Français" au Manitoba:

"Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de la fondation de la "Société du Parler Français du Manitoba". fondation qui a si cordialement réjoui les promoteurs et les artisans québecois du premier congrès de la laugue française au Canada. La nouvelle société est déjà à l'oeuvre avec le plus bel entrain et elle prépare, de concert avec nos amis de Québec, un exposé complet de la situation et de l'état du français dans le Manitoba. Elle sera peut-être appelée aussi à faire un travail semblable pour les autres provinces de l'Ouest, si nos compatriotes ne trouvent pas le moyen de s'organiser, sinon en succursales, du moins en comités d'étude pour la préparation du congrès de l'an prochain. Quelle superbe affirmation de la survivance française dans l'Ouest ne serait pas l'établissement de deux succursales permanentes du Parler français dans l'Alberta et la Saskatchewan! L'entreprise est assez belle, ce nous semble, pour tenter l'initiative et le patriotisme de nos compatriotes."

Nous sommes heureux de voir notre confrère de St-Boniface se rallier à l'idée mise en avant par le "Courrier de l'Ouest."

* * *

Un de nos confrères de province de Québec rapporte la touchante anecdote suivante:

"Il est passé à Québec, il y a quelques jours, un étranger qui a été poussé à visiter le Canada par un motif qui est loin d'être banal.

"M. le Dr Safford, de la Jamaïque, avait lu l'histoire du Canada, et cette lecture a fait sur ce médecin distingué une telle impression, qu'elle l'a décidé à venir visiter notre pays. Ce que M. le Dr Safford désirait surtout voir, chez nous, c'est un de ces bons foyers, de la campagne canadienne-française, où la foi et les traditions populaires de la Nouvelle-France se sont conservées si pures de tout alliage.

"Pour trouver ce foyer, M. le Dr Safford s'est adressé au curé de l'une de nos belles paroisses de la Côte Beaupré, l'Ange-Gardien. Et c'est chez M. Joseph Fortier, le père d'une des plus anciennes familles de la Côte Beaupré, que le Dr Safford a séjourné pendant quelques jours. Là, il a vécu de la vie de ces bons Canadiens-français; il a pu assister à leurs réjouissances populaires, et, un soir, entre autres, une grande réunion de famille l'a mis au comble de ses voeux. Déclamations, chansons du terroir, spirituelles réparties, le tout assaisonné de cette gaieté française qui est l'un des meilleurs héritages de nos pères, ont intéressé énormément le distingué Jamaïcain.

"N'est-ce pas un fait intéressant de voir cet homme distingué, étranger à notre foi et à notre race, attiré chez nous par la beauté de notre histoire?"



# Coin Feminin

## CHRONIQUE

Elle est une preuve si jolie de l'énergie féminine l'histoire de cette grande dame américaine, que mes amies fermières me pardonneront d'avoir réclamé une petite place au Coin pour la leur conter.

A l'âge de douze ans, son coeur de petite fille gâtée et adulée s'émut de la détresse des sans-travail dont regorgeait la ville du Sud où elle était née. Elle demanda et obtint de son père de fonder, en société avec une petite amie, un commerce de bois pour occuper les pauvres gens. Elle avait foi dans l'énergie qui sourdait en elle: son entreprise prospéra et, à quatorze ans, elle était secrétaire de la "Home Finding Association" de l'Iowa.

Très proche de ceux qui travaillaient et étudier à loisir leurs détresses, les coups de misères inattendus qui sapent un foyer prospère; elle s'ingénia à porter un remède pratique à ces souffrances. Sa bourse de jeune fille était mince et les bénéfices de son exploitation ne lui permettaient pas d'étendre ses charités autant qu'elle le désirait: elle prit la plume et, douée de remarquables qualités imaginatives, fit représenter plusieurs pièces qui obtinrent un grand succès.

Cependant, l'amour, un jour, frappa à la porte. Comme elle était riche de tendresse sans cesse renouvelée, elle pria lë visiteur d'entrer.

Mariée, elle vint habiter Chicago dans une de ces demeures luxueuses qu'affectionne l'Américain enrichi. Mais, Madame Scott-Durand ne pouvait s'abaisser à la vie oisive, inutile, de ses nouvelles amies; l'esprit en éveil, elle fut frappée de la difficulté qu'éprouvaient les mamans de Chicago à procurer un lait pur aux tout-petits. Le blanc défilé des petits cercueils l'oppressait d'une angoisse vraiment maternelle. Elle fit une enquête, apprit de la bouche autorisée des sommités médicales que le lait impur était le grand facteur de la mortalité infantile. Dès lors Mme Scott-Durand n'hésita plus. Elle possédait à Lake-Forest, au nord de Chicago, une propriété de quelques arpents, elle résolu d'y installer une laiterie modèle. Les débuts furent modestes et il fallut toute l'énergie souveraine de cette femme de tête et de coeur pour ne point se rebuter contre l'écueil.

Mais bientôt un événement vint encore accroître sa volonté de soulager la population enfantine. Mme Scott-Durand devint mère d'un petit garçon. Ses ambitions s'amplifièrent, Lake-Forest lui parut mesquin, elle voulut faire mieux et plus grand. Elle acheta, il y a quatre ans, la ferme Crabtree, depuis célèbre.

On me permettra de citer quelques chiffres qui montreront sous son vrai jour ses capacités de femme d'affaires, de fermière grande dame. Au moment d'acheter Crabtree, Mme Scott-Durand possédait le petit domaine de Lake-Forest, plus $5,000 dollars. Les 234 acres de terre furent payées105,000 dollars; 5,000 dollars au comptant, 20,000 dollars à trois mois. Elle obtenait 10 ans pour payer la balance de 80,000 dollars qui portait un intérêt de cinq pour cent. Son mari lui prêta 2,500 dollars pour acheter les animaux nécessaires et l'outillage de ferme.

L'oeuvre de cette femme énergique ne fut pas sans connaître l'épreuve, au mois de novembre dernier, la ferme modèle était complètement détruite par un incendie. Inutile de dire qu'elle renaquit de ses cendres. plus superbe encore, plus modernement agencée.

Mme Scott-Durand dirige elle-même l'exploitation, son oeil voit à tout, pas un détail ne lui échappe; aussi la discipline est rigoureuse, la propreté méticuleuse et la prospérité florissante. Lorsque la nouvelle installation sera terminée, le nombre des employés sera porté à 50. C'est une visite intéressante et pittoresque que celle de cette ferme modèle avec ses champs nets de toute mauvaise herbe, ses étables ruisselantes de bois luisant et de boucles de cuivre, avec ses employés revêtus d'un costume immaculé.

La fermière ressent une juste fierté de son oeuvre et je ne sais rien de plus beau sur les lèvres d'une grande dame américaine, que ces mots qui devraient faire réfléchir ses compatriotes aux névroses élégantes et bizarres.

"J'ai voulu avant tout et surtout donner un exemple d'initiative aux hommes et aux femmes qui ne savent que faire."

Pour nous, retenons la leçon d'énergie et travaillons à développer dans la ferme ce petit domaine de la femme, qui ne viendra jamais en rivalité avec celui, plus grand, de notre seigneur et maître, mais au contraire le complétera, tout en nous laissant cette indépendance et ce besoin d'initiative sans lesquels la femme ne saurait être qu'un être inférieur.

CORDON-ROSE.

### APPEL D'UNE DAME DE WINDSOR.



## PETIT COURRIER

**Lili.**—Bonjour, petite Lili. Eh oui! venez quand l'ennui viendra vous prendre. Je vous promets que "la grande amie" sera toute indulgence. C'est impressionnant, à votre âge, d'être l'ainée d'une ribambelle de frères et soeurs. Votre bataillon est-il obéissant? A bientôt.

**Amor.**—Merci pour votre bonne lettre. Je vous répondrai prochainement et directement. Vous êtes l'amie qu'il est bon de posséder.

**Jeannette.** — Votre petit mot m'a fait plaisir. Trop heureuse que la nouvelle vous plaise.Connaissez-vous vraiment l'ami de Rose? Alors, vous êtes plus savante que moi. Amitiés à toutes les deux.

**L'Humble.** — Si je suis désireuse de connaître davantage la signataire de la lettre originale et débordante d'idées? Je n'oserais jamais vous dire à quel point! Puisque vous me le demandez, j'attends la suite promise avant de vous assurer combien est profonde et vive la sympathie qui s'est éveillée en moi pour vous.

Au revoir. Je voudrais mériter tout ce que vous paraissez me dire sincèrement.

**Motte noire.** — Mon Dieu! quelle petite fille désespérée vous avez été cependant! Vous n'avez plus peur de mourir maintenant! Donnez-moi ma part de ce grand bonheur en m'aimant un peu, s'il vous plaît. Vous êtes tenue, vous savez, à faire l'aumône!

**Bords du St-Laurent** — La petite fleur est arrivée le jour fixé. C'est une petite formalité que je me ferai un plaisir d'accomplir pour vous. Bonnes amitiés.

**Cher ami.** — Ces suspensions de verdure sont faciles à faire. On prend une éponge commune; plus elle est grosse, meilleure elle est. On la fait tremper dans l'eau chaude jusqu'à ce qu'elle soit entièrement gonflée. Ensuite on la presse entre les mains, de manière à l'égoutter à moitié; puis dans les trous de l'éponge, on introduit des graines de millet, de trèfle rouge, d'orge, de pourpier, de lin, etc., de toutes plantes germant facilement, et on choisit, autant que possible, celles donnant des feuilles de coloration et de formes variées. On suspend l'éponge ainsi préparée dans l'embrasure d'une fenêtre où le soleil donne une partie du jour. Puis, tous les matins, pendant une semaine, on l'arrose en pluie légère, sur toute la surface.

Les graines renfermées dans l'éponge se gonflent, germent et poussent des feuilles. On a bientôt une boule de verdure d'autant plus variée que les graines choisies l'auront été.

L'autre recette paraîtra prochainement. Toute à votre disposition.

MAGALI.

## NOS DOMAINES DU NORD

Les vastes territoires de la partie nord du Canada, s'étendant des rivages de la Baie d'Hudson jusqu'à la vallée du MacKenzie, peuvent-ils être utilisés comme réserves forestières, maintenant que nos forêts actuelles reculent sans cesse de plus en plus devant les progrès toujours croissants de la colonisation? La question est d'un intérêt prépondérant pour tous les Canadiens; et toute information juste et précise concernant les qualités productives du sol et les caractères du climat du Nord, relativement à la croissance et au développement des forêts, ne peut manquer d'avoir une grande valeur.

La division forestière du département de l'Intérieur vient précisément de publier un rapport des explorations faites par ses ingénieurs forestiers le long de la route projetée pour le chemin de fer de la baie d'Hudson. Sans être très encourageant, il n'est pas non plus décourageant à l'excès. Le district exploré embrasse une région de 235 milles sur le parcours du chemin de fer projeté; et M. J. R. Dickson, assistant-inspecteur des réserves forestières, dit que, durant toute cette exploration, il n'a pas été trouvé de bois de charpente convenable à l'ouest et au sud des rivages de la baie. Tout au plus en rencontre-t-on de petites quantités dans le voisinage immédiat de la baie et le long de quelques cours d'eau. Somme toute, le bois de charpente, vraiment digne de ce nom,n'occupe qu'une minime proportion de un pour cent sur toute l'étendue du territoire exploré. L'épinette en forme la majeure partie; et, de toute cette vaste région, c'est la seule essence forestière qui soit utilisable comme billots ou comme traverses de chemins de fer. Le peuplier, l'orme et le pin noir sont tous trop petits, torses et branchus, bon tout au plus à servir comme bois de chauffage ou comme bois de pulpe. Toute l'épinette rouge a été détruite par les insectes. "Durant tout l'été, écrit M. Dickson, nous n'avons pas rencontré une seule épinette rouge ayant plus de dix pouces de diamètre à sa base."

On estime à 360,000 environ le nombre de traverses de chemin de fer utilisables contenues dans le district exploré; quand au chiffre approximatif des billots propres à la fabrication de la planche, on le croit contenu entre neuf et dix millions. Toute l'épinette rouge sèche ainsi que l'épinette noir à grains serrés peuvent être employées pour faire des pieux et des piquets de clôture. Quant à l'approvisionnement de bois de chauffage, il est énorme, immense, inépuisable presque; on trouve aussi une assez grande quantité d'arbres utilisables comme bois de pulpe, mais il en est beaucoup encore qui sont trop petits.

En autant que l'on a pu s'en rendre compte, la croissance des arbres,en ces régions,est très lente. En moyenne, il faut cent ans à une épinette noire pour atteindre quatre à cinq pouces de diamètre, alors que, durant la même période, l'épinette blanche pourra croître de huit à onze pouces, et le peuplier de huit à dix. Cette lenteur de croissance est principalement due à la rigueur toute particulière du climat, et aux mauvaises conditions du sol, généralement trop humide et souvent marécageux.

Cependant, dans tout l'exposé du rapport en question, il n'est rien qui puisse ruiner l'esperance d'établir un jour de vaste réserves forestières dans le nord du pays. Le gouvernement pourrait fort bien voter les sommes necessaires pour procéder à l'irrigation nécessaire du terrain et à la reforestration des territoires déserts donnant ainsi au problème une très heureuse solution.

En Europe, il existe beaucoup de forêts qui sont en pleine croissance sous une latitude plus au nord que celle du district de la baie d'Hudson. Ainsi toute la Norvège se trouve placée plus au nord que le poste du Fort Churchill, et pourtant c'est elle qui fournit à l'Angleterre la majeure partie de ses bois de construction et de son bois de pulpe. Le ministère de l'Intérieur devrait donc prendre sérieusement la question en considération, faire procéder aux explorations et aux expériences nécessaires et travailler à créer au pays une réserve forestière dont il aura certainement besoin tôt ou tard. Il n'y a pas de raison de ne pas agir et de laisser marcher le temps, car il y a, de ce côté, toute une région habitable, pleine de ressources et très fertile qui, après la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson, pourra être ouverte à la colonisation.



### AVIS.

A l'expiration de 30 jours à compter de la date du présent avis, c'est-à-dire le 21 août 1911, et les jours suivants les quarts de sections des townships ci-dessous pourront être enregistrés par les premiers demandeurs:

| | Tp. | Rg. | Mér. |
|---|---|---|---|
| Tout le: | | | |
| | 51 | 9 | 5 |
| | 47 | 19 | 5 |
| En dehors de la limite à bois 1122. | | | |
| Sec. 23-24-25-26-35 et 36 du | | | |
| | 49 | 22 | 5 |
| Moitié est du | | | |
| | 47 | 20 | 5 |
| Tout le | | | |
| | 71 | 1 | 5 |
| En dehors des limites à bois 1320-1322-1377. | | | |
| | 66 | 17 | 4 |
| | 61 | 18 | 4 |

On pourra se procurer un plan des townships ci-dessus en envoyant la somme de 10 cents au secrétaire du Ministère de l'Intérieur, Ottawa, Canada.

Daté à Edmonton, province d'Alberta, ce 21ème jour de juillet, 1911. K. W. MACKENZIE, Agent des Terres fédérales.

# LA MORT D'UN BRAVE

Nos lecteurs ont sans doute encore présent à la mémoire le souvenir de la tragédie de l'hiver dernier, au cours de laquelle quatre membres de la Police Montée moururent de faim et de froid dans l'extrême nord canadien. Un de nos lecteurs nous communique les vers suivants en nous priant d'insérer...

**A la Mémoire de l'Inspecteur Fitzgerald, du "Régiment Royal des Policiers à Cheval du Nord-Ouest Canadien," Mort au champ d'honneur!**

O noble Fitzgerald, que ta mort fut cruelle!
En cette solitude où l'horreur du trépas,
Affolant ton regard, ton cerveau, ton oreille,
T'assaillait tout entier, de son funèbre glas.
Je te vois, terrassé, sous la bise infernale,
Rongé par le scorbut, et la soif et la faim,
En proie à la morsure, incessante et glaciale,
De l'ouragan polaire, implacable assassin.
Déjà tes compagnons, autour de toi livides,
Etres dont le destin, a brisé les ressorts
Sont là, tout étendus, en des poses rigides
Les yeux tout-grands ouverts, en leurs masques de morts.
Tes chiens hurlent sans fin, leur mortelle épouvante.
Leurs gueules sont en sang, la rage est à leurs dents
Leurs cris vont attirer, l'ignoble sarabande,
Des loups poussant au loin leurs appels déchirants.

..........................................

C'est alors, O vaillant, que ta tendre paupière,
S'alourdit peu à peu, sous le poids du sommeil,
Et ton noble regard, d'où s'enfuit la lumière
Ne voit plus se dresser, le spectre du réveil!

..........................................

Un rêve a dû chasser, tes lugubres pensées:
Il semble qu'un sourire, a glissé doucement
Sur l'arc tantôt si dûr, de tes lèvres pressées
Et que ton âme est prise en quelqu'enchantement.

..........................................

"Tu te voyais sans doute, Oh vision charmeuse!
"Chevauchant noble et fier, au défilé royal
"Où tout Londres acclamait, la phalange pompeuse
"Des Canadiens du Nord, à l'aspect triomphal.

..........................................

"Les clameurs de la foule et l'oeillade des belles,
"Le salut des vieillards, les "bravos" des enfants,
"Les bouquets s'accrochant aux pommeaux de vos selles,
"L'éclatante fanfare, aux accords triomphants;
"Tout cela remplissait ton âme d'allégresse;"
"Qu'il était bon de vivre en ce brillant décor,
"Où beauté!... gloire!..Amour!..tout offrait sa caresse!"
"Imprégnant tes regards de chairs roses et d'or!"

..........................................

Mais voici que soudain tout ton être frissonne,
C'est le sombre réveil détruisant ton roman,
Tes yeux se sont rouverts, et ta lèvre détonne,
L'appel du désespoir en un cri de Titan!

..........................................

Mais ta voix n'a, partout, rencontré que l'abîme
Alors... te redressant... en ce calme infini,
Tu traçais de ta main, ce testament sublime,
"Ma fortune à ma mère.....et que Dieu soit béni!"

..........................................

Puis, couché, face au ciel, dans la neige polaire,
Qui devient ton linceul et ton dernier grabat;
A la vague clarté d'un jour crépusculaire,
Tu rendis ta belle âme et mourus... en Soldat!

CHARLES RODBERG

Gwynne, Alta., Juin, 1911.

# Nouvelles régionales

(Suite de la page 3).

reste encore suffisamment de terrains disponibles pour l'établissement d'un nombre égal de familles.

La seule objection que l'on puisse faire à un établissement dans cette paroisse, c'est le bois; et pourtant ce bois est plutôt un avantage qu'un inconvénient. Outre que tout ce bois est utilisable, on sait en effet que le meilleur terrain agricole est celui qui a été boisé.

Une information publiée dernièrement dans le "Courrier de l'Ouest" annonçait que 18 sections de la réserve indienne du Lac Froid seraient données prochainement comme homesteads.

Ces 72 homesteads se trouvent dans la partie la plus boisée de la réserve, mais la terre est de première qualité, et la région est très propice pour l'élevage. Ces terrains se trouvent à une distance moyenne de six milles de la mission du Lac Froid, et à huit ou neuf milles du canton de Moose Lake. Que l'on s'empresse de venir visiter ces terrains car ils ne demeureront pas longtemps à prendre.

On pourra, dans cette région nouvelle, trouver des homesteads pour tous les goûts, et les plus exigeants seront satisfaits.

De toute façon que l'on ne craigne pas de venir à St-Paul car, dans la région, nous avons encore des terrains disponibles en quantité suffisante pour maintenir un courant d'immigration, semblable à celui de cette année, pendant trois ans au moins.

M. Edmond Mailloux, un de nos jeunes concitoyens, très estimé dans la région, partira prochainement pour l'Est canadien. M. Mailloux a, paraît-il, l'intention de profiter de son voyage parmi les siens pour choisir une compagne. Nos meilleurs souhaits de succès.

Avec l'annonce des élections fédérales pour le 21 septembre prochain, on commence à s'agiter quelque peu.

Déjà l'Association conservatrice de Végreville a fait choix d'un jeune avocat de cette dernière localité comme candidat. Aucune décision n'a encore été prise par les libéraux. Il est rumeur que M. White, notre député actuel, briguera de nouveau les suffrages des électeurs du comté de Victoria. On dit encore que l'hon. F. Oliver viendra faire la lutte dans notre comté qui a été le sien avant la subdivision dernière. L'un ou l'autre remporteront sans doute une victoire facile. Dans quelques jours nous serons fixés. Les conservateurs ont déjà commencé le travail d'organisation. Les libéraux sont moins pressés, sachant bien que Sir W. Laurier remportera une nouvelle et grande victoire; il importe toutefois que l'on se hâte et que par là l'on se prémunisse contre les surprises possibles.

### WAUCHOPE, Sask.

Les habitants de notre district et des environs ont appris avec un profond regret la nouvelle que M. Bernier vient de céder son important magasin à un Anglais.

M. Bernier avait su, par ses éminentes qualités d'homme d'affaires, augmenter considérablement sa clientèle, et gagner l'estime avec la sympathie générale.

C'est une véritable perte pour notre colonie, et son départ causera un vide bien difficile à combler.

Le souvenir de M. Bernuy et de toute sa famille restera longtemps gravé dans la mémoire de tous, et ses anciens clients l'accompagneront de leur meilleurs voeux dans sa nouvelle entreprise quelle qu'elle soit.

—Nos récoltes, malgré la sécheresse du printemps, promettent un beau rendement, et nous pouvons proclamer bien haut sans crainte d'être démentis, que notre district est le meilleur de tous ceux situés entre Souris et Régina.

Peu à peu nos marais disparaissent et se transforment en champs de blé magnifiques.

Encore quelques années et la culture pourra se faire sans interruption, à peu près partout sur le mille ou le demi-mille.

—Les travaux de notre église, un moment interrompus, vont reprendre avec une nouvelle activité.

Tous les catholiques de langue française ont appris avec bonheur, que le titulaire du nouveau diocèse de Régina, est un Canadien français, Mgr Mathieu, ex-recteur de l'Université Laval.

# LES ECOLES D'ALBERTA

## Un important amendement à la loi scolaire provinciale.

Au cours de la dernière session du parlement provincial d'Alberta nos députés ont adopté, sans la moindre des discussions, un amendement à la loi scolaire d'Alberta, qui est d'une grande importance au point de vue catholique.

*Ce fait, qui a passé complètement* inaperçu pour la presse provinciale, nous est signalé aujourd'hui par notre confrère le "Red Deer News" qui en conclue que la POSITION DES ECOLES SEPAREES EST ENORMEMENT RENFORCEE PAR CETTE LEGISLATION.

En vertu de l'Ordonnance de 1905, sur les cotisations scolaires, articles 8 et 9, une compagnie peut payer une partie de ses taxes d'écoles aux écoles séparées, proportionnellement aux actions de son capital détenues par des catholiques. Mais il faut pour cela que la compagnie fasse une demande de cette attribution.

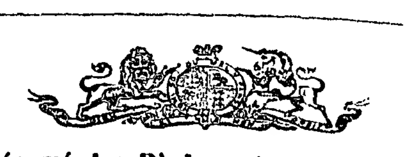
L'amendement décrète que si une compagnie néglige de faire cette demande, les syndics des écoles séparées peuvent notifier cette compagnie que, à l'avenir, ses taxes scolaires seront réparties entre les écoles publiques et les écoles séparées en proportion de la valeur estimée des actions détenues par les contribuables.

Si la compagnie refuse encore de donner avis de son désir au sujet de cette attribution, toutes ses propriétés seront cotisées sur le rôle des écoles publiques du district; mais le bureau des écoles publiques devra payer au bureau des écoles séparées la proportion à laquelle ce dernier a droit en vertu de l'amendement.

Jusqu'ici, lorsqu'une compagnie ne donnait pas avis de son désir que ses taxes scolaires fussent partagées, le montant entier de ses taxes était versé au fonds des écoles publiques. Le "Red Deer News" donne à entendre que, sous l'empire de la nouvelle loi, les compagnies érigées en corporation pourront être tentées d'aider aux écoles séparées dans le but de s'assurer la clientèle des contribuables à ces écoles. Dans tous les cas, la position des écoles publiques se trouve sensiblement affaiblie.

On voit par ce qui précède que la position de nos compatriotes, au point de vue scolaire, peut être grandement amélioré. Nos législateurs ne sont donc pas aussi furieusement adversaires de la minorité catholique que certains journaux extrémistes de province de Québec veulent bien le laisser entendre.





**Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.**

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur droit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans la voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district peut en acheter un dans certains districts, aux conditions suivantes

Prix $3.00 l'acre. Devoirs :— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans ; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

Charbon.— Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre ; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable d'une mine.

W. W. CORY
Député ministre de l'Intérieur.

N.B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.






# Causerie Agricole

## MEFIEZ-VOUS DES VIEILLES POMMES DE TERRE.

Nous recevons d'un de nos lecteurs de Sylvan Lake, Alta., la très intéressante communication suivante:

Il n'est pas sans utilité, à cette époque de l'année, de prévoir le danger que présente la consommation des pommes de terre.

Les pommes de terre furent, dès leur apparition, considérées comme plante vénéneuse. Cette opinion fut rapidement abandonnée, et il fut reconnu que dans les conditions ordinaires, les pommes de terre constituent, sans contredit, une nourriture saine. Il arrive parfois cependant que certaines personnes deviennent malades en mangeant des pommes de terre, comme d'autres s'indisposent en buvant du lait ou en consommant des groseilles ou autre aliment quelconque. Ce sont des cas rares dûs à l'idiosynérasie individuelle. Il n'est évidemment pas question du cas où il s'agit de personnes atteintes du diabète ou d'autres maladies pour lesquelles les pommes de terre comme les autres féculents sont interdits. Ce sujet a trait à la pratique médicale plutôt qu'à l'alimentation.

Des cas d'empoisonnement par les pommes de terre ne sont pas inconnus, et ils sont probablement tous dus, sans exception, à une proportion anormale de solanine.

Il en est ainsi notamment pour les tubercules germés, pour les très vieilles pommes de terre et pour celles qui ont verdi sous l'influence de la lumière.

La solanine est le constituant caractéristique des pommes de terre et des autres plantes de la même famille, comme le tabac, la belladone, etc.

Son goût est sucré. Ce corps est un poison.

Une teneur de 0.01 p.c. de solanine existe dans les tubercules cultivés pour la table et cette quantité est trop petite pour causer aucun symptôme désagréable. Certains prétendent même que la saveur caractéristique des pommes de terre est due à cette proportion de solanine.

Dans tous les cas, les pommes de terre amidonneuses, qui manquent de saveur, contiennent environ la moitié autant de solanine que les meilleures variétés de table.

Les pommes de terre qui ont poussé à la surface du sol, ou qui ont été exposées fréquemment à la lumière, verdissent et renferment alors des quantités anormales de solanine; il en est de même des vieilles pommes de terre qui ont germé.

Il est préférable de ne pas consommer ces vieux tubercules. Ceux qui veulent en manger, devront avoir soin d'enlever la partie entourant les bourgeons, car cette partie est particulièrement exposée à renfermer de la solanine.

Les pommes de terre, petites ou précoces, renferment un plus grand pourcentage de solanine que les gros tubercules ou que ceux dont la croissance a été plus longue.

Les analyses ont montré que les pommes de terre sauvages renferment pratiquement les mêmes espèces et proportions d'éléments nutritifs que les variétés cultivées. Le contenu en solanine est, par contre, beaucoup plus considérable (on a trouvé 0.3 p.c.)

Ces pommes de terre sauvages sont, à l'état cuit, visqueuses, presque translucides, et ne sont pas comestibles.

H. G.

# Le nouveau diocèse de Régina

Le diocèse de Régina est un démembrement du diocèse de Saint-Boniface. A l'occasion de son érection et de celle du vicariat apostolique du Keewatin, les diocèses voisins de Prince-Albert et de Saint-Albert, ont été remaniés. On a reculé d'un degré les limites ouest de Prince-Albert et de Régina, afin qu'ils soient séparés par la ligne interprovinciale de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le nouveau diocèse a donc pour limite à l'ouest le 110e degré de longitude. Au sud il longe la ligne internationale entre le Canada et les Etats-Unis. Sa limite à l'est est la ligne qui sépare la Saskatchewan et le Manitoba, tandis qu'il est borné au nord par une ligne passant entre les cantons (townships) 30 et 31 des arpentages officiels du Gouvernement fédéral, et s'étendant de la frontière du Manitoba à celle de l'Alberta.

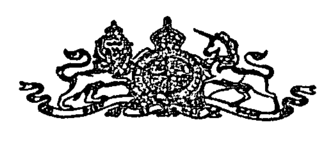
La population catholique du nouveau diocèse,—d'après les dernières statistiques ecclésiastiques officielles, dont la compilation a été terminée le 19 avril dernier,—est de 51,177. Elle se répartit numériquement comme suit, quant aux diverses langues et nationalités: 15,964 fidèles sont de langue française, 13,000 de langue ruthène, 12,470 de langue allemande, 4,211 de langue anglaise, 2,950 de langue polonaise, 1,519 de langue hongroise, 1,000 de langue indienne et 718 d'autres langues. Les chiffres des populations ruthène et indienne sont approximatifs, parce qu'il n'a pas été possible à leurs prêtres de faire parmi elles un recensement complet. Les autres chiffres sont la somme de tous les noms fournis par les prêtres de chaque localité.

Le diocèse de Régina compte actuellement 73 prêtres, dont 30 séculiers et 43 réguliers. Des 30 prêtres séculiers 20 sont canadiens-français, français ou belges, 1 écossais, 5 allemands, 2 polonais, 2 hollandais. Les 43 prêtres réguliers appartiennent à cinq congrégations et, à l'exception de 9 Oblats allemands, sont tous de langue française. Les Oblats de Marie-Immaculée sont au nombre de 23. Il y a 6 Rédemptoristes, dont 3 sont passés au rite ruthène, 9 Missionnaires de la Salette, 3 Enfants de Marie-Immaculée, ou Missionnaires de Chavagnes, et 2 Missionnaires du Sacré-Coeur d'Issoudun. Tous ces prêtres, tant réguliers que séculiers, parlent les deux langues officielles du Canada: le français et l'anglais. Plusieurs parlent aussi une ou plusieurs autres langues, comme le polonais, le ruthène, l'allemand, le hongrois, etc. Ce clergé "multilingue" rappelle le miracle de la Pentecôte.

Il y a dans le nouveau diocèse six communautés de femmes toutes canadiennes-françaises ou françaises formant un total de 68 religieuses, dont 11 d'origine anglaise et 3 d'origine allemande: (a) 22 Soeurs Grises de Montréal; (b) 16 Soeurs de N.-D. des Missions, de Lyon, France; (c) 12 Soeurs de N.-D. de la Croix de Murinais, France; (d) 5 Filles de la Croix, dites Soeurs de Saint-André, de la Puye, France; (e) 6 Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe; (f) 4 Soeurs Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., de Saint-Boniface.





## CONTRAT DE MALLE.

Des soumissions cachetées, adressées au Maître de Poste, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi, 1er septembre 1911 pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans, une fois par semaine, dans chaque sens, entre Beaver Lodge et Peace River Crossing, par Dunvegan, Spirit River et le bureau projeté de "Griffin Creek" (sec. 32-81-25, W. 5 M.) et le bureau proposé de Shaftesbury, (Tp. 82, R. 24, W. 5 M.) et entre Grande Prairie et Peace River Crossing par Dunvegan, Spirit River et les bureaux projetés de "Griffin Creek" et "Shaftesbury", ainsi qu'une fois par semaine entre Beaver Lodge et Grande Prairie.

Le service devant commencer au bon plaisir du Maître de poste général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations relatives à ce contrat peuvent être consultés et des formules de soumission obtenues aux bureaux de poste de Peace River Crossing, Dunvegan, Spirit River, Beaver Lodge et Grande Prairie, ainsi qu'au bureau de l'inspecteur des Bureaux de poste.

**A. W. Cairns,**
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur,
Edmonton, Alta, 21 juillet 1911.



## CONTRAT DE MALLE.

Des soumissions cachetées, adressées au Maître de poste général seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi, 8 septembre, 1911, pour le transport des malles et Sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans, une fois par semaine dans chaque sens, entre "Junkins" et le bureau projeté de "Sansevec", N.E. sec. 4, Tp. 56, R. 9, O. 5e M., via le bureau projeté de "Ravine", S.E. sec. 20, Tp. 54. R. 9, O. 5e M. Ainsi que pour le transport, six fois par semaine dans chaque sens, entre le bureau de poste de Morinville et la gare du chemin de fer Canadian Northern. Ledit service étant à commencer au bon plaisir du Maître de poste général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations concernant le contrat proposé peuvent être consultés et des formes de soumission obtenues aux bureaux de poste de "Junkins", Alta, et aux bureaux proposés de "Lansevec" et "Ravine", ainsi qu'au bureau de poste de Morinville et au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de poste.

**A. W. CAIRNS,**
Inspecteur des Bureaux de poste.

Bureau de l'Inspecteur,
Edmonton, Alta, 28 juillet, 1911.





# Adresses recommandées à nos lecteurs

Firms recommended to our readers.

**BANQUE.**
*Banque d'Hochelaga . " 1460 ............ 164 Jasper O.
**AVOCATS, (Barristers) AVOUES, NOTAIRES.**
F. D. Byers .......... Téléphone 2415 ............ 320 Jasper E.
*J. F. Canniff, ...... " 2528 ............ 775 1ère rue
Joseph A. Clarke ..... " 2371 ............ 209 Jasper E.
E. B. Cogswell, ....... " 5093 ............ 335 Jasper E
Emery, Newell, Ford, Bolton, & Mount .......... " 1117 ........... 138 McDougall
Henwood & Harrison .. " 1882 ............ 7 Jasper E.
D. H. MacKinnon .... " 1641 ............ 254 Jasper E.
E. S. McQuaid, ...... " 4224 ............ 124 McDougall
Robertson, Dickson & McDonald " 1822 ............ 135 Jasper E.
*Rutherford, Jamieson & Grant ........... " 4443 Strathc. et 205 McDougall
Short, Cross, Biggar & Cowan " 1151 ......... 14 rue Howard.
Short, Woods, Biggar & Collison ......... " 1151 ........... 14 rue Howard
**ARCHITECTES**
*Barnes & Gibbs ..... " 1361 ............ 205 Jasper E.
*James Henderson .... " 4035 ............ 42 Jasper O
**DESSINATEUR (Building designer).**
*J. H. Rudy ......... " 4442 .............. 645 1ère rue
**ARPENTEURS (Surveyors).**
Cautley & Carthew ... " 1773 ............ 141 Jasper O.
Driscoll & Knight, .... " 1701 ............ 66 McDougall
H. P. Keith, A.L.S., .. " 4845 ............ 140 Jasper O
*Maurice Kimp ...... " .2638 ............ 248 Jasper E
Wm. H. Waddell ..... " 4767 ...... Imperial Bnk. Bldg.
**CONTRACTEURS-CONSTRUCTEURS.**
W. S. Miller ........ " xx ............ 707, 2ème rue
A. E. Simpson ................ 1910 ............ 739 2ème rue
C. V. Wilmot ........ " 4852 ............... 305 Fraser
**IMPRIMERIE ET DESSIN EN BLEU.**
**(Blue Printing & drafting).**
Phelps-Jackson " 4603 ... 56 McDougall, Suite 12
**PHARMACIES (Drugs).**
*Medical Hall ......... " 2188 ............. 505 Namayo
**AGENTS D'IMMEUBLES, (Real Estate), ASSURANCES, ET PRETS (Loans).**
*Agences Impériales .. " 4322 ............ 205 Jasper E.
American Realty Co. .. " 4746 ............ 821 1ère rue
Edmonton Securities Co. " 4512 ............. 809 1ère rue
M. J. Fitzgerald ...... " 2942 ............ 1152 1ère rue
*Fort George & Fraser Valley Land Co. " 4173 .....790 1ère rue
Greater Edmonton Realty Co. " 4939 ............ 651 1ère rue
Hager & Richardson .. " 1682 .............. 39 Jasper E
Knorr & Johnson ..... " 1646 ............. 865 1ère rue
C. A. Lowe ........... " 4511 ............. 637 1ère rue
Mechanic's Construction Co." 1971 ............. 542 1ère rue
*N.W. Land & Live Stock Co.Lt. 4667 ............. 557 1ère rue
Stuart & Co........... " 2946 ............. 546 1ère rue
**DENTISTES.**
Clarence E. Eastwood " xx ........... 123 Jasper O.
McPherson ........... " 4946 ............ 651 1ère rue
**PHOTOGRAPHE**
F. Rogers ............ " xx ............ 219 Jasper O.
**STENOGRAPHE PUBLIC.**
Edward Grimes ...... " 5043 ............. 155 Jasper E
**BOULANGERIE (Bakery).**
*I. A. Petch ......... " 2711 ........... 2151 Jasper O.
**VINS ET SPIRITUEUX.**
Edmonton Wine & Spirit Co " 1911 ............ 246 Jasper E.
Capital Wine & Spirit Co. " 1250 ............ 127 Jesper E.
Wilson, Limited ..... " 1416 ............ 256 Jasper O.
**SIROPS ET SUCRE D'ERABLE (Maple syrup & sugar.)**
The Golden Camp .... " 5097 ........... 154 Fraser ave
**COUTURIERE, (Dressmaking).**
All kinds of plain sewing " xx ...... room 68, 607 Jasper
**NETTOYAGE ET REPASSAGE D'HABITS (cleaning&pressing)**
W. R. Westrope ..... " 1979 ............ 555, 4ème rue
**REPARATIONS DE SOULIERS (Shoe Repairs).**
Progressive Shoe Repair Co. " 4482 ......... Jasper O, coin 5e
**LEÇONS DE SOLFEGE (Voice culture).**
Miss H. Macleod ..... " xx ........ 499 Victoria Ave.
**LECONS DE PIANO—ACCOMPAGNEMENT.**
Miss Edith Astley .... " 2250 ............. 671 Namayo
Miss Beatrice Crawfort " 1416 .......... Alberta College
**PIANOS & ORGUES (Organs ,etc.)**
Astley Jones Piano & Organ Co. 2250 ............ 671 Namayo
**MUSIQUE ET PHONOGRAPHES.**
J. J. Gourlay ........ " 2449, 501 Jasper E&138 Jasper O
**HOTEL**
*Hôtel Richelieu ..... " 1716 ............... 3ème rue
**SERRURES ET COFFRE-FORTS (Safes & Locks).**
Baum Safe & Lock Co " 4824 ............. 651 Namayo
**CAISSES ENREGISTREUSES (Cash Register).**
The National Cash Register Co, 1750 ............. 236 Jasper O
**PORCELAINES & VERRERIES. (China, Glassware).**
China Hall, H. Loder, Mgr. " 2069 ............. 511 Namayo
**BRIQUETERIE (Brick Manufacture).**
Acme Brick Co. ..... " 1622 ............ 427 Jasper O.
**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**
**(Builders Material).**
W. P. Poucher, ...... " 1666 .............. 633 5e rue.
**ENCANTEUR (Auctioneer).**
Reed and Robinson ... " 2150 ............. 802 Jasper E.
**MARCHAND DE BOIS (Lumber Dealer)**
Fullerton-Grant Lumber Co, " 4959 ........... 824 16ème rue
**BOIS (Lumber), FENETRES (Windows), PORTES (Doors).**
W. H. Clark Co. .... " 1216 ............ 846 9ème rue
Cushing Bros Co...... " 1338 ............ Ave. Namayo
McClellan & Balfour .. " 1443 ............ 563 3ème rue
**FABRIQUE DE CIGARES.**
Elk Cigar Co. ........ " 4847 ............ 807 Jasper E.
**VOITURES (Carriages) & INSTRUMENTS AGRICOLES**
Beals, Hoar & Beals .. " 1423 ............ 271 rue Rice
**FABRIQUES DE VOITURES (Carriages)&FORGES (Iron wks).**
D. G. Latta Co. ..... " 1022 ............... 132 Fraser
**FONDERIE**
Imperial Foundry Mach. Co. Ltd. 2562 ............ 856 8ème rue
**REVENDEURS (2nd. Hand Store).**
I. Nelson ................"... 4246 36 Queent et 814 1ère rue
**ECURIES (LIVERY.)**
Imperial Stables ...... " 1505 ........... 620 5ème rue
Horner's Livery ...... " 1234 ........ Coin 1ère et Clara
**ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES.**
**(Undertaker).**
McCoppen & Lambert " 4515, ... 5ème rue, près Jasper
**MONUMENTS FUNERAIRES (Cemetery Work).**
Alberta Granite Work Co, " 4058 ...... 1ère rue, coin Clara.

(*) Voir annonce spéciale dans le corps du journal. (*) See special advertisement in side the paper.

# CHRONIQUE LOCALE

## LES ELECTIONS FEDERALES A EDMONTON.

### L'hon. A. C. Rutherford accepte la candidature au siège occupé actuellement par l'hon. F. Oliver.

La campagne électorale qui va s'ouvrir prochainement dans le district fédéral d'Edmonton provoquera sans doute une vive agitation dans les milieux libéraux. On annonce en effet que l'hon. A. C. Rutherford, ex-premier ministre d'Alberta a accepté la candidature au siège occupé actuellement par l'hon. F. Oliver, qui lui a été offert il y a quelques jours.

On annonce que les libéraux du district fédéral d'Edmonton ont été convoqués en une grande convention pour le 16 août, c'est-à-dire mercredi prochain.

Il faut voir dans l'imprévu de cette situation une conséquence directe des événements politiques provinciaux de l'an dernier qui ont amené la démission du cabinet Rutherford et que tous nos lecteurs ont encore présents à l'esprit.

---

M. Gustave A. Rocan, avocat de Winnipeg et l'un des associés de M. Albert Dubuc, était de passage parmi nous vendredi dernier, de retour d'un voyage en Colombie Britannique.

M. Rocan se déclare très favorablement impressionné par l'aspect de prospérité de notre ville.

---

M. Léger Lambert, voyageur de commerce pour la maison Swift Canadian, de North Edmonton, vient d'être nommé voyageur principal pour la même maison.

Nos félicitations et nos meilleurs voeux de succès.

---

M. Alfred Blais, de Cansapscad, Qué., père de notre concitoyen, M. R. A. Blais, vient de mourir à l'âge de 82 ans. Nos condoléances à la famille.

---

Le Dr Olivier, d'Athabasca Landing, est de retour de Calgary où il est allé subir les examens pour l'obtention du diplôme médical provincial.

---

Le Rév. M. P. P. Dufour, curé de Notre-Dame, comté de Kent, (Nouveau Brunswick) était de passage à Edmonton ces jours derniers, de retour d'un voyage à Vancouver et à Pincher Creek.

M. l'abbé Dufour était tout particulièrement enchanté de son séjour à Pincher Creek où il avait pour aimable hôte le R. P. Hétu, autrefois d'Edmonton.

---

Le Rév. M. Rocque, de Strathmore, Alta., était récemment de passage à Edmonton, de retour de St-Albert où avait eu lieu la retraite des prêtres séculiers du diocèse.

---

Nous avions, mardi dernier, à nos bureaux, le plaisir de recevoir la visite de M. J. S. Lepage, ingénieur du C.N.R., sur la voie transcontinentale en construction au sud d'Edson. M. Lepage nous déclare que les travaux de construction de la voie ferrée du C.N. R. sont très activement poussés. Il y a actuellement plusieurs milliers d'hommes au travail à l'ouest d'Edmonton tant dans les chantiers du C.N.R. que dans ceux du G.T.P.

---

La Mère Générale des Soeurs Grises, au Canada, est en visite, cette semaine, à l'Hôpital Général d'Edmonton.

---

M. Arthur L. Auger, assistant-inspecteur des postes à Edmonton, est de retour de Winnipeg, en compagnie de Mme Auger et de leurs enfants, qui étaient allés faire un séjour de six semaines au Manitoba.

---

Mme P. R. A. Bélanger, qui séjournait depuis plusieurs semaines chez Mme C. H. Bélanger, est partie aujourd'hui pour Winnipeg où elle va rejoindre son fils le Dr Philippe Bélanger. De là Mme Bélanger et son fils se rendront à l'Islet, Qué., chez le Dr J. A. Dion, gendre de Mme Bélanger.

---

Le Dr Charlebois, de St-Paul des Métis, vient de partir pour un voyage de plusieurs semaines en province de Québec.

---

Au nombre de nos visiteurs de cette semaine, signalons: Le R. P. Bernier, curé de Végreville; MM. J. D. Gauthier, voyageur de la maison "Sherbrooke Cigar Co."; le Dr Lesage, de Montréal; MM. Oscar Parent, Pierre et Félix Gagnon, de Biddeford, Maine; R. C. Farrell, d'Athabasca Landing et B. Lévesques, de Roberval, Qué.

---

### Un mariage à Morinville.

Lundi de la semaine dernière, était célébré, à l'église de Morinville, le mariage de M. Félix Como, fils de M. Ludger Como, de St-Pierre, avec Melle Maria L'Abbé, de Morinville.

Les pères des jeunes époux servaient de témoins à leurs enfants.

Le garçon et la fille d'honneur étaient M. J. Como et Melle M. Hébert, de St-Pierre.

La bénédiction nuptiale fut donnée en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis venus de St-Albert, St-Pierre, Rivière-qui-Barre et Edmonton.

De riches cadeaux furent offerts aux jeunes époux. Le repas de noces eut lieu chez M. Uldéric L'Abbé; plus de deux cents personnes y assistaient et la gaîté la plus franche ne cessa de régner tandis que les convives faisaient honneur à un menu soigné.

Ce fut au dire des assistants une vraie noce à la mode de l'ancien temps et tous en conserveront longtemps le souvenir.

Nous ofrons nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

---

## AUX CONTRIBUABLES D'EDMONTON.

### UNE LETTRE DE M. J. H. McKINLEY.

Aux contribuables
d'Edmonton,

Ma démission de conseiller municipal a été une protestation contre les agissements du Conseil dans ses relations avec la direction exécutive des affaires et des travaux de la ville.

Dans mon opinion la majorité du conseil de ville a subordonné les intérêts publics à d'autres intérêts, et en ce faisant, a retardé les progrès de la ville. Ce retard aurait pu être évité si l'on s'était conformé à l'esprit de la charte municipale.

Il se peut que ma rentrée ne change rien à l'administration durant les derniers mois de cette année, mais cette rentrée signifiera le désir des contribuables que la ligne de conduite des conseillers soit basée sur un esprit plus large et un sens des affaires plus défini, que ceux dont ils ont fait preuve durant les sept derniers mois.

Je demande aux électeurs de me réélire dans le sens de la déclaration ci-dessus.

J. H. McKINLEY.

La date choisie pour l'élection d'un conseiller au siège, laissé vacant par la démission de M. McKinley, est fixée au lundi, 14 août.

---

### HOWELL, Sask.

M. le curé sera absent depuis le 11 courant jusqu'au 16; il va prêcher une retraite de première communion dans une paroisse avoisinante. Un prêtre sera envoyé de l'évêché pour officier dimanche.

—Les cultivateurs ont commencé depuis plusieurs jours la coupe du foin; on s'attend à commencer la coupe du blé dans une quinzaine de jours. La température que nous avons va achever la maturité du grain.

—M. Edmond Baril, parti depuis les semailles pour aller travailler à la construction d'un chemin de fer à une trentaine de milles d'ici, pour le compte de M. Jos Polière, est revenu ces jours-ci, heureux de revoir les siens.

—Dimanche, le 6, après la grand'messe avait lieu la bénédiction nuptiale de deux jeunes Galiciens; la mariée, dans sa jolie toilette blanche, la tête couverte d'un long voile, et couronnée de feuilles d'arbres, était charmante. Que Dieu leur donne de beaux jours!

---

# Chaque contribuable devrait voter en faveur du contrat

### La ratification du contrat entre la ville et la Compagnie du gaz sera d'un avantage immense pour notre ville.

Il n'est guère besoin d'insister sur les raisons qui feront adopter, lundi prochain, le contrat passé entre la ville et la compagnie International Heating and Lighting. La ville doit avoir une usine à gaz et une occasion exceptionnelle s'offre aux contribuables. Toute autre ville américaine de l'importance d'Edmonton possède le gaz depuis des années; et partout le gaz donne entière satisfaction aux consommateurs. On considère le service du gaz aussi indispensable que le service d'eau ou d'égoûts.

Le contrat, selon lequel la Cie construira son usine, protège entièrement la ville. De plus la Cie dépose une garantie de $10,000 pour établir sa bonne foi. La ville n'aura aucune responsabilité dans l'affaire. La compagnie doit fournir tout l'argent nécessaire pour la construction de l'usine, l'établissement des conduites et l'exploitation. Ces dépenses se monteront à plus de $500,000. L'apport d'une somme aussi considérable à Edmonton est déjà une raison suffisante pour que les contribuables intéressés aux progrès d'Edmonton ratifient le contrat, car tous s'accordent à dire que ce qu'il faut actuellement pour que notre ville se développe, c'est l'apport de capitaux du dehors. Si le contrat est ratifié, dès l'été prochain, nous aurons un service de gaz qui ne sera inférieur à aucun en Amérique; la Cie Internationale possède en effet une réputation bien établie qui suffit à répondre de cela.

En venant à Edmonton, les représentant de la Cie Internationale se sont rendus à une invitation du Conseil Municipal et des commissaires; le contrat qui sera présenté lundi prochain, pour être ratifié, aux contribuables est le résultat de six mois d'étude et de négociations; rien n'a donc été laissé à l'imprévu.

Chaque contribuable devrait s'efforcer dans la mesure de ses forces de faire ratifier cet important contrat lundi prochain.

---

Vue générale. La grande rotonde. Salle d'attente des dames Salle d'attente générale.

Lundi dernier avait lieu, à Winnipeg, l'inauguration de la nouvelle gare-union du C.N.R. et du G.T.P. Les photographies reproduites ci-dessus donneront une juste idée de la splendeur de cette nouvelle gare qui passe à bon droit pour être la plus luxueuse du Canada. Cette gare couvre une surface de 10 acres et a coûté plusieurs millions.

---

### Inauguration du Monument Montcalm, à Québec.

L'inauguration du Monument Montcalm à Québec.

Le comité de ce monument vient de décider que l'inauguration en serait faite le 14 septembre prochain.

Déjà les invitations ont été faites au Comité de Vauvert, à la "Canadienne" de Paris, aux maires et aux conseillers municipaux de Nimes, Montpellier et de Vestric-Candiac, en France, et aux marquis de Montcalm et de Lévis, au statuaire, M. Léopold Morice, à l'architecte, M. Paul Chabert, à M. le général Meysonnier, de Lyon, aux vétérans français de terre et de mer.

Cette inauguration sera une véritable fête franco-canadienne et le comité d'organisation espère un grand succès.

---

PERDUS,—une paire de chevaux de trois ans, couleur baie, tache blanche sur le front, poids 950 livres chaque, corde autour du cou de l'un d'eux; ainsi qu'un cheval brun, marques "2" sur les deux hanches et X sur la hanche gauche, poids 1,200 livres; et une jument baie avec face blanche et patte blanche, 5 ans, poids 1,200 livres, corde autour du cou. Bonne récompense à qui les fera retrouver. Ecrire à

Mr. S. HORHUT,
3.s.10.A P.O. Skoro, Alta.

---

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le seul journal français à Edmonton.—$1.00 par année.